

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 165 / 25

Chlef, le 16/02/2025

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

BOULAL ABDENNOUR
CITE NADJEM MOHAMED N°40
WILAYA - AIN DEFLA

OBJET : Mise en demeure

Par la présente, je vous mets pour en demeure de reprendre les des travaux d'entretien et maintenance des ouvrages d'infrastructures au niveau de CMP Oued Fodda, abandonnés depuis la date du 08/12/2024, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure

A défaut de non reprise des travaux dans le délai imparti, je me verrai de prendre toutes les mesures nécessaires qui s'imposent envers votre entreprise pour la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur



Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETTOUIL Nabil

